

Quatorzième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue au 309 rue Chassé à Asbestos, le mercredi 12 avril 2017, à 17 h.

PRÉSENCES

ST-ADRIEN	M. Pierre Therrien
ASBESTOS	M. Jean Roy, représentant
DANVILLE	M. Michel Plourde
HAM-SUD	M. Georges St-Louis
Directeur général et secrétaire-trésorier	M. Frédéric Marcotte

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville d'Asbestos

2017-04-0077

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

2017-04-0078

PROCÈS-VERBAL DU 8 MARS 2017

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 8 mars 2017, tous d'un commun accord exemptent le directeur général et secrétaire-trésorier de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Georges St-Louis
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 8 mars 2017 soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

2017-04-0079

FONDS FLI/FSE

CENTRE D'INNOVATION MINIÈRE DE LA MRC DES SOURCES

CAUTIONNEMENT DE MARGE FLI

CONSIDÉRANT l'importance du projet de Centre d'innovation minière de la MRC des Sources pour la région de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT que le Centre d'innovation minière de la MRC des Sources a besoin d'une marge de crédit pour réaliser son projet;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique de la MRC des Sources, lors de sa rencontre du 12 avril 2017, a recommandé favorablement au comité administratif de la MRC des Sources d'accorder le cautionnement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseiller M. Pierre Therrien
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE le comité administratif de la MRC des Sources autorise un cautionnement de marge de crédit effectué par la Caisse Desjardins au montant de cinquante mille dollars (50 000 \$) au Centre d'innovation minière de la MRC des Sources;

QUE le comité administratif de la MRC des Sources autorise M. Frédéric Marcotte, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer le document du cautionnement.

Adoptée.

2017-04-0080

FONDS FLI/FSE

DÉSENGAGEMENT DU PRÊT FLI À LA RÉSIDENCE WOTTON INC.

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources a accordé un prêt FLI- Régulier au montant de 50 000 \$ à l'entreprise « Résidence Wotton inc. » pour l'acquisition du Centre d'hébergement de Wotton lors du comité administratif du 13 juillet 2016;

CONSIDÉRANT que le promoteur de la Résidence Wotton inc. a trouvé l'ensemble de son financement pour son projet auprès d'un seul prêteur, et que ce dernier a signifié par écrit à la MRC des Sources qu'il ne prendra pas le prêt de 50 000 \$ que le comité avait autorisé pour l'acquisition de la résidence.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Georges St-Louis
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE la MRC des Sources procède au désengagement du prêt FLI au montant de 50 000 \$ à la Résidence de Wotton inc.

Adoptée.

2017-04-0081

FONDS FLI/FSE

DÉSENGAGEMENT D'UNE PARTIE DU PRÊT FLI À NATURE FIBRES INC.

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources a accordé un prêt FLI-Régulier au montant de 100 000 \$ avec un congé de remboursement en capital et intérêt de 24 mois à l'entreprise « Nature Fibres inc. ». Advenant la participation financière de la SADC des Sources, ce prêt sera diminué proportionnellement à l'aide offerte par la SADC des Sources;

CONSIDÉRANT qu'une participation financière de 50 000 \$ de la SADC des Sources sera accordée dans ce projet;

CONSIDÉRANT qu'il avait été convenu de diminuer proportionnellement l'aide de la MRC des Sources contenu de la participation de la SADC des Sources.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jean Roy
appuyé par le conseiller M. Georges St-Louis

QUE la MRC des Sources procède au désengagement d'un montant de 50 000 \$ du prêt FLI-Régulier à l'entreprise Nature Fibres inc.

Adoptée.

2017-04-0082

NOMINATION D'ALAIN BLANCHET AU COMITÉ DE MAIN-D'OEUVRE

CONSIDÉRANT la réorganisation des mandats des conseillers de l'équipe économique;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Hugues Grimard
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE la MRC des Sources nomme M. Alain Blanchet pour la représenter au comité de main-d'œuvre, en remplacement de M. Martin Pellerin.

Adoptée.

VARIA

Aucun sujet.

2017-04-0083

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller M. Jean Roy propose la levée de la séance à 17h05.

Adoptée à l'unanimité.

Hugues Grimard
Préfet

Frédéric Marcotte
Directeur général et secrétaire-trésorier